



# B Syndic

**B Syndic**

Rue du Moulin, 7

B-1340 Ottignies

Tél. : 010/41.35.35

Numéro BCE : BE 0847.754.858

N° I.P.I. : 505173

Numéro assurance : 03/99.568.516

Ottignies, le 14 juin 2023

**RDO V - EXTERIEURS**  
**Rue du Moulin**  
**5030 GEMBLoux**  
**Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 13 Juin 2023**

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires <b>présents</b>	14	sur 92	15.22 %	157.00
Copropriétaires <b>représentés</b>	9	sur 92	9.78 %	86.00
Copropriétaires <b>absents</b>	69	sur 92	75.00 %	699.00
<b>Totaux</b>	<b>92</b>	<b>sur 92</b>	<b>100.00 %</b>	<b>942.000</b>
AG valide en participants		<b>23</b>	25.00 %	
AG valide en quotités		<b>243.00</b>	25.80 %	

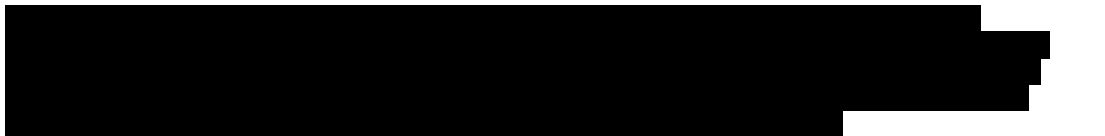
Le 13 Juin 2023 à 19h00, les copropriétaires de l'immeuble **RDO V - EXTERIEURS** à **GEMBLoux** se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter.

**1. Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)**

Mr Praxel est élu président.


B Syndic assure le secrétariat.

<b>Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	243.00	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

**2. Approbation des comptes et du bilan (annexé aux présentes) arrêtés au 31/12/2022 et décharge à donner à B Syndic pour sa gestion (quorum requis : majorité absolue)**

Les comptes ont été vérifiés et sont approuvés.

Décharge est donnée à B Syndic pour sa gestion.

<b>Approbation des comptes et du bilan (annexé aux présentes) arrêtés au 31/12/2022 et décharge à donner à B Syndic pour sa gestion (quorum requis : majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	243.00	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



**3. Décharge à donner aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 31/12/2022 (quorum requis : majorité absolue)**

Décharge est donnée aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 31/12/2022.

<b>Décharge à donner aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 31/12/2022 (quorum requis : majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>243.00</b>	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI	[Redacted]			
NON	[Redacted]			
ABSTENTION / ABSENTS	[Redacted]			



**4. A la demande de Madame [REDACTED] : Borne Barrières: La borne qui permet d'ouvrir la barrière de sortie devrait être remplacée par le même type de borne installée à l'entrée du parking sachant que la borne à l'entrée du parking est plus adaptée au nouveaux modèles de voiture. Pour information, la hauteur de la borne installée à l'entrée du parking en été 2020 est de 115cm et celle de la barrière de sortie est de 82cm. Vote (quorum requis: majorité absolue)**

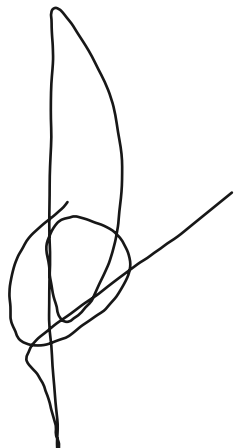
Le syndic demandera un devis à la société Hayon. Celui-ci sera présenté par le nouveau syndic à la prochaine assemblée générale.

Il est rappelé aux occupants de ne pas se garer le long du perron car cela entrave les manoeuvres des utilisateurs.

<b>A la demande de Madame [REDACTED] : Borne Barrières: La borne qui permet d'ouvrir la barrière de sortie devrait être remplacée par le même type de borne installée à l'entrée du parking sachant que la borne à l'entrée du parking est plus adaptée au nouveaux modèles de voiture. Pour information, la hauteur de la borne installée à l'entrée du parking en été 2020 est de 115cm et celle de la barrière de sortie est de 82cm. Vote (quorum requis: majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	243.00	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI	[REDACTED]			
NON	[REDACTED]			
ABSTENTION / ABSENTS	[REDACTED]			


**5. A la demande de Madame [REDACTED] : La barrière à la sortie du parking fait beaucoup de bruit quand elle se rabat sur le cliquet et ce problème doit être rectifié. Ce bruit existe depuis l'installation de la barrière en décembre 2022 (non soumis à vote)**

Cette demande a déjà été transmise à Hayon mais lui sera à nouveau rappelée pour effectuer un réglage.



**6. Renouvellement du fonds de réserve. Minimum 5% du réalisé de l'année précédente sauf dérogation (quorum requis : majorité absolue)**

Il est décidé de constituer un fonds de réserve à concurrence de 4.000 €.

<b>Renouvellement du fonds de réserve. Minimum 5% du réalisé de l'année précédente sauf dérogation (quorum requis : majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	243.00	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

**7. Evaluation des contrats de fournitures en cours (non soumis à vote)**


Un tableau a été remis à chacun à titre informatif.

**8. Budget 2023 : pour info - voir annexe (non soumis à vote)**

Le budget est donné à titre informatif puisqu'il s'agit d'une comptabilité trimestrielle.

**9. Budget à prévoir pour les gros travaux (quorum requis: majorité absolue)**



Il n'y a pas de gros travaux prévus.

<b>Budget à prévoir pour les gros travaux (quorum requis: majorité absolue)</b>	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	243.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	243.00	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				




**10. Renouvellement du conseil de copropriété (quorum requis : majorité absolue)**

Mr Prud'Homme est élu.

<b>Renouvellement du conseil de copropriété (quorum requis : majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>243.00</b>	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

**11. Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes (quorum requis : majorité absolue)**

Le mandat de la société Ixo Facto est renouvelé.

<b>Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes (quorum requis : majorité absolue)</b>	Oui	243.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>243.00</b>	-	
	Abstention / Absents	699.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	